



Enjeux d'accompagnement en Région Ile-de-France

Forum PSL – jeudi 9 novembre 2023^D

Lazreg BENELHADJ

**Président de la Ligue Régionale IDF de Natation
Vice-Président de la FFN**



La Ligue Ile-de-France, laboratoire du projet de développement fédéral

Focus sur le déploiement de bassins temporaires



Déploiement de bassins d'apprentissage

1- Le bassin d'apprentissage compact

- Bassin de 10 m x 5 m x 1,50 m profondeur
- Ergonomie de mise en œuvre et de fonctionnement
- Pourtour de circulation intégré en base
- Parois rigides (hybridation d'acier)
- Filtration et chauffage de l'eau intégrés
- Circulations envisagées pour favoriser l'apprentissage massé
- Idéal à sécuriser et à garder
- **En IDF : Bezons, Dugny, L'Ile-Saint-Denis...**



Déploiement de bassins d'apprentissage

2- Le bassin d'apprentissage grand public

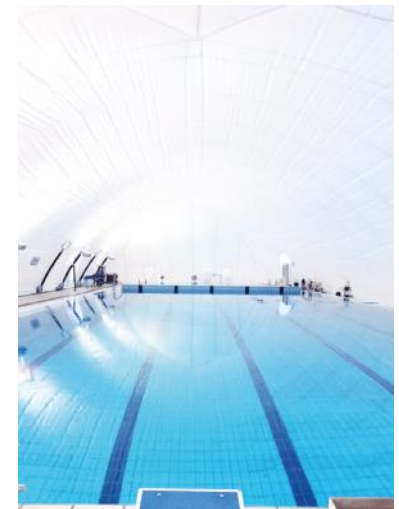
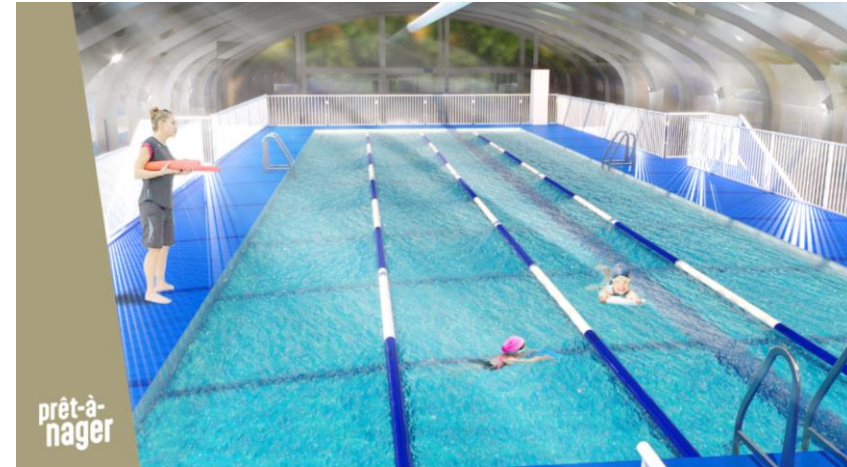
- 2 modèles (surface >90 m²)
 - 1) 14 m x 7 m x 1,40 m
 - 2) 12,5 m x 7,5 m x 1,40 m prof
- Parois souples « NEWPLAST » ou « IASO » à haute résistance
- Facilités de montage, démontage et stockage
- Pourtour de circulation à intégrer en option sur au moins un côté
- PMR chiffré et provisionné
- **En IDF : Villetaneuse, L'Ile aux Cerises, ...**



Déploiement de bassins temporaires

3- La piscine d'apprentissage grand format

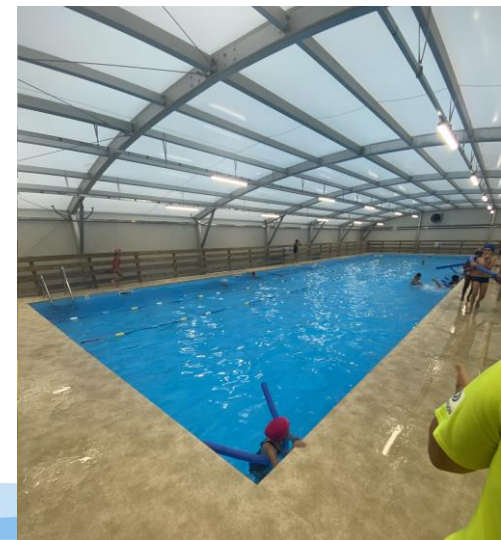
- Bassin de 200 m² (25x8m)
- Pourtour de circulation intégré en base
- Parois rigides (hybridation d'acier)
- Piscine longue durée (6 mois minimum)
- Mise en œuvre sur le temps scolaire, y compris période hivernale (3 saisons minimum)
- Pour certains projets mise en place d'une couverture/tenture (voire traitement d'air) pour prolonger l'utilisation



Déploiement de bassins temporaires

Le projet Natation, Olympisme et Handicap (NOHa) porté par le Département des Hauts-de-Seine

- Déploiement de 3 bassins sur la période scolaire 2023-2024
- 3 sites pour couvrir tous les collèges des Hauts-de-Seine :
 - Nord : Clichy
 - Sud : Châtenay-Malabry
 - Centre : Suresnes
- Stages pendant les vacances
- Utilisation associative en soirée
- 3 000 à 4 000 enfants ciblés par le dispositif
- 4,5 M€ HT de budget pour les trois projets



Déploiement de bassins temporaires

Le projet Natation, Olympisme et Handicap (NOHa) porté par le Département des Hauts-de-Seine

- 2 projets livrés en 8-10 semaines !
- Ouverture des sites de Châtenay et Clichy en octobre avec déjà un mois d'utilisation pour les collégiens
- Ouverture aux clubs / associations / centre de loisirs pendant les vacances de la Toussaint puis en soirée
- Gestion des bassins par la Ligue Régionale de Natation
- Certains sites sont déjà prévus pour durer davantage (1 à 5 ans)

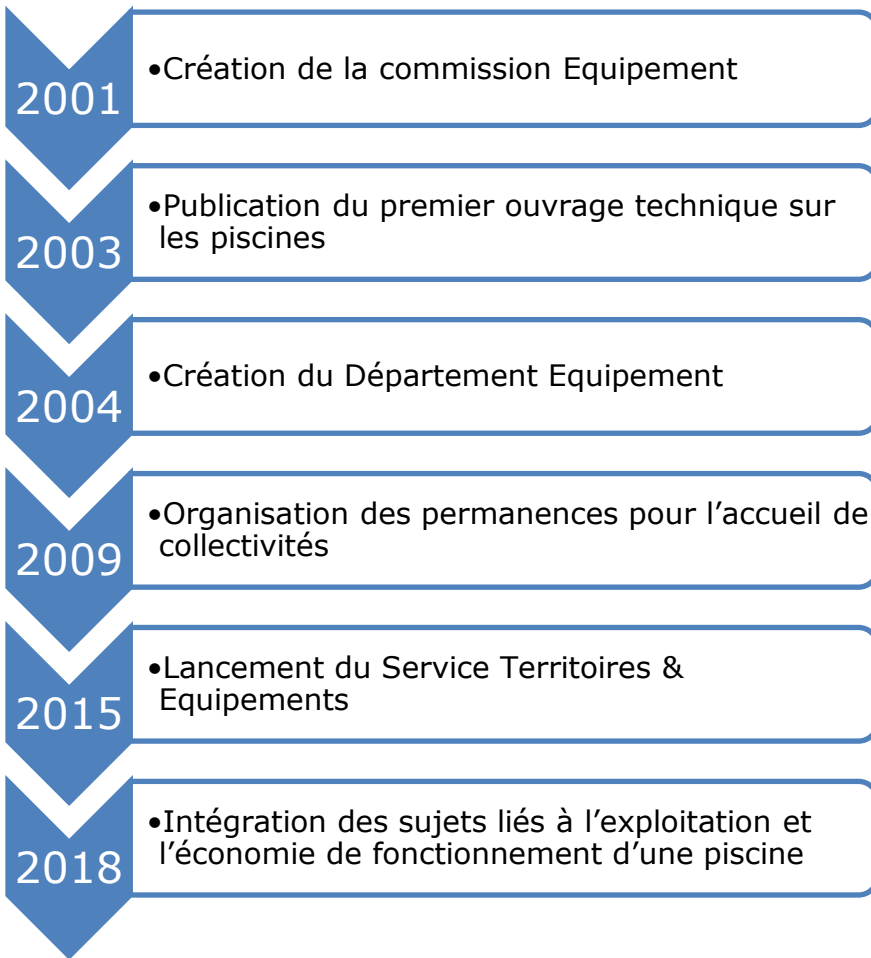


La Fédération Française de Natation et l'accompagnement des projets piscines

Un service dédié à l'accompagnement des projets



Historique et composition



Un élu référent

Trois salariés permanents

- Un responsable
- Deux chargés de mission

Renforcements ponctuels

- Stages
- CDD



En chiffres

9 publications du livret piscine

8 plans-piscines régionaux réalisés

Un Atlas fédéral des piscines

Entre 40 et 60 projets suivis annuellement

Près de 25 % des crédits alloués par le CNDS/ANS sont destinés à la natation

180 dossiers piscines reçus au CNDS/ANS depuis 2006

Plus de 1 000 bassins certifiés - 20 bassins certifiés par an en moyenne

17 partenaires techniques

Participations aux salons des Maires, colloques professionnels



Deux pôles, deux objectifs



Aménagement du territoire

- **L'équipement dans son environnement**

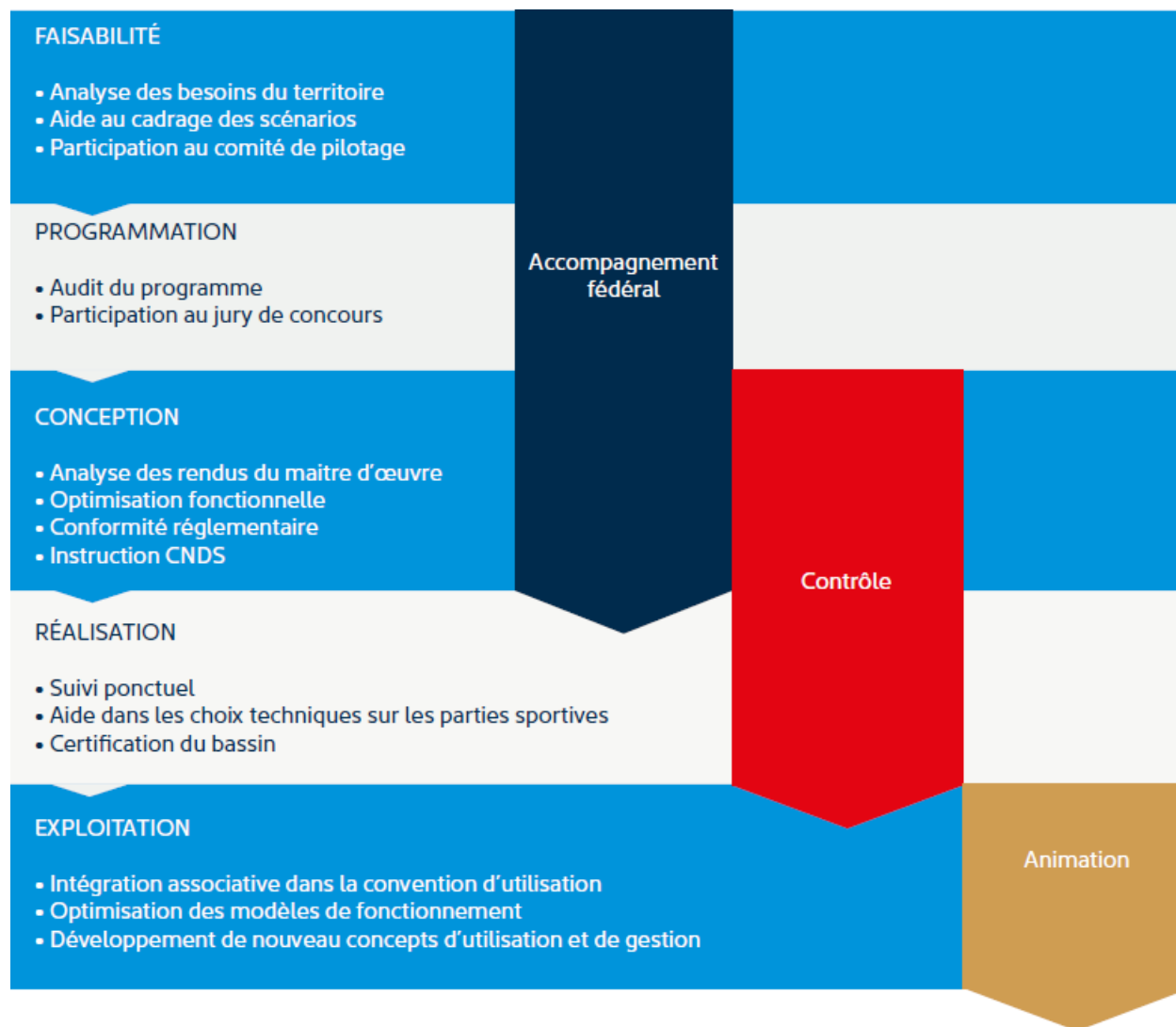
- Favoriser le développement des activités de la natation par le développement des lieux de pratique

Equipements

- **L'équipement dans sa configuration**

- Veiller au respect des bonnes pratiques et des préconisations fédérales en matière de programmation et de conception

Cadre d'intervention



Besoins en surface aquatique sur la Région

Premiers éléments d'analyse

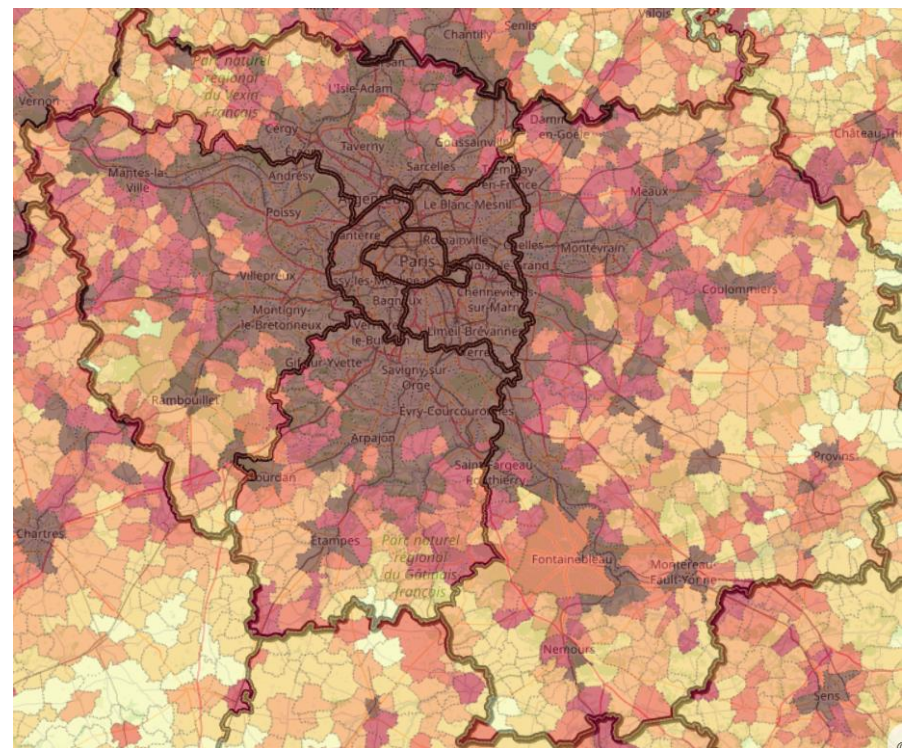


Carte d'identité du territoire

● *La Région Ile-de-France*

- 8 départements
- 1 268 communes
- 12 262 544 habitants (20% de la France)
- 63 EPCI (MGP et Grande Couronne)
- Ville de Paris
- 11 EPT en petite couronne

- Croissance démographique constante depuis plus de vingt ans



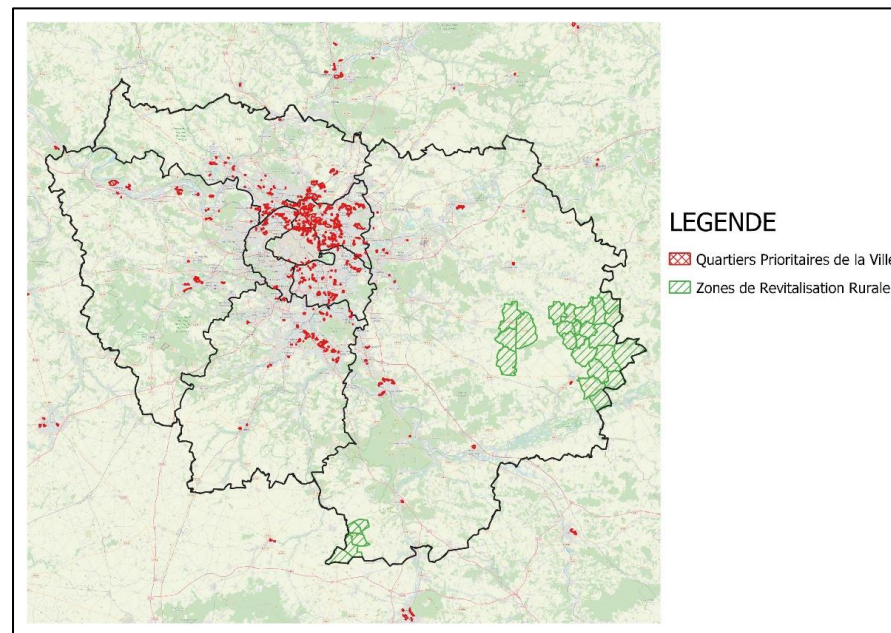
Carte d'identité du territoire

● La Région IDF

- 272 Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville, répartis dans 160 communes (13% de la population)
- Seulement 28 communes classées en ZRR (Zones de Revitalisation rurale)

POPULATION PAR DEPARTEMENT

PARIS (75)	SEINE-ET-MARNE (77)	YVELINES (78)	ESSONNE (91)	HAUTS-DE-SEINE (92)	SEINE-SAINT-DENIS (93)	VAL-DE-MARNE (94)	VAL-D'OISE (95)
2 165 423	1 421 197	1 448 207	1 301 659	1 624 357	1 644 903	1 407 124	1 249 674



- QPV et ZRR sont très importants dans les logiques de subventions étatiques

Etat des besoins

● **Définition ministérielle des besoins**

- Le taux d'équipement d'un territoire est satisfaisant quand il atteint les 200 m² de surface d'eau pour 10 000 habitants

● **Définition fédérale des besoins**

- La FFN définit différents niveaux de surface annuelle sportive et d'apprentissage
- Ces surfaces permettent de satisfaire les besoins de tous les publics, notamment scolaires et associatifs

**SURFACES DE BASSINS PRÉCONISÉES
PAR TERRITOIRE EN FONCTION DU NOMBRE
D'HABITANTS (GRILLE INDICATIVE)**

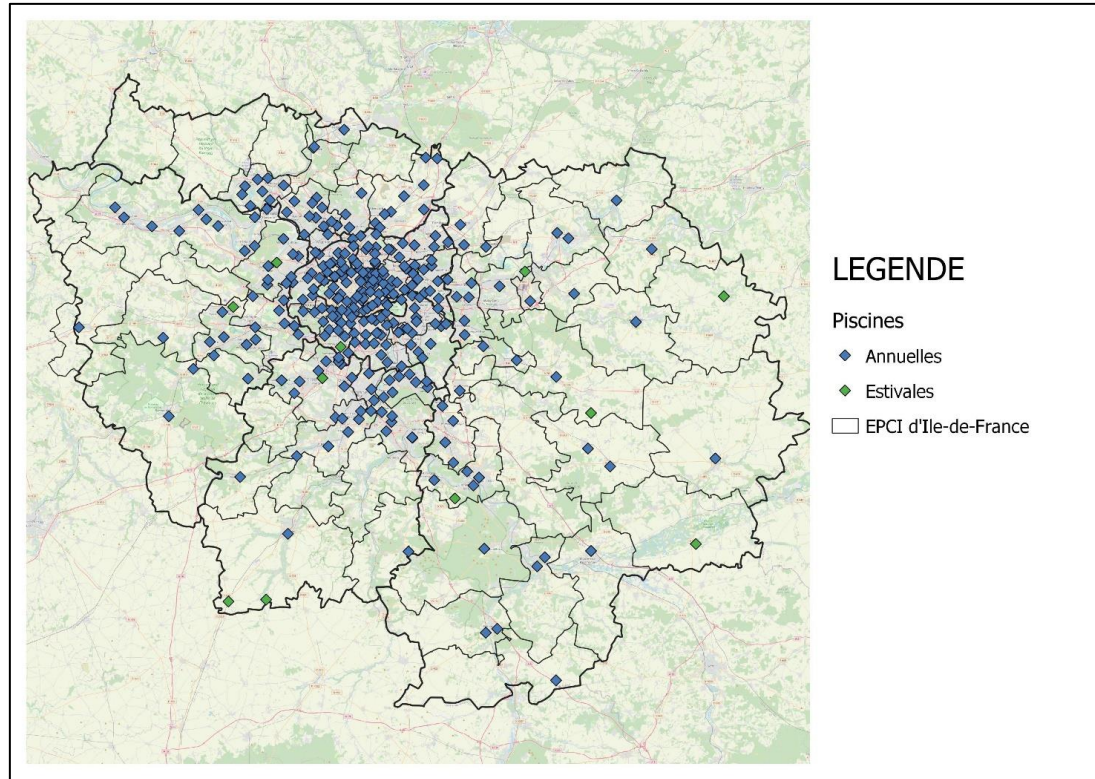
Population (Seuil inférieur)	Surface bassin sportif	Surface bassin d'appren- tissage	Surface totale	Surface moyenne pour 10 000 h
25 000 h	375 m ²	125 m ²	500 m ²	200 m ²
35 000 h	500 m ²	188 m ²	688 m ²	196 m ²
50 000 h	625 m ²	250 m ²	875 m ²	175 m ²
80 000 h	1 000 m ²	375 m ²	1 375 m ²	171 m ²

● **Situation en IDF : des chiffres alarmants**

- 146 m²/10 000 hab. tout type de piscine et de bassins confondus
- 122 m²/10 000 hab. après pondération surface sportive ou d'apprentissage annuelle (contre 170 m² préconisés)
- Il manque environ 50 000 m² de surface aquatique soit 100 bassins de 25m



Etat des besoins



● *Situation en Ile-de-France*

- 149 m²/10 000 hab. tout type de piscine et de bassins confondus
- 122 m²/10 000 hab. après pondération surface sportive ou d'apprentissage annuelle (contre 170 m² préconisés)

Comparaison départementale

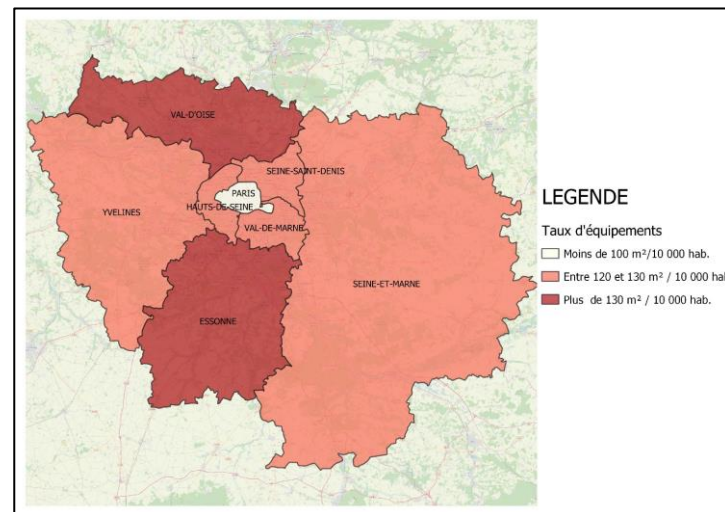
DEPARTEMENT	NOMBRE TOTAL DE PISCINES	PISCINES ANNUELLES	PISCINES ESTIVALES	TAUX D'EQUIPEMENT
PARIS (75)	41	41	0	91 m ² /10 000 hab.
SEINE-ET-MARNE (77)	37	32	5	130 m ² /10 000 hab.
YVELINES (78)	40	38	2	127 m ² /10 000 hab.
ESSONNE (91)	40	37	3	139 m ² /10 000 hab.
HAUTS-DE-SEINE (93)	40	39	1	127 m ² /10 000 hab.
SEINE-SAINT-DENIS (93)	39	39	0	123 m ² /10 000 hab.
VAL-DE-MARNE (94)	41	41	0	125 m ² /10 000 hab.
VAL-D'OISE (95)	37	36	1	136 m ² /10 000 hab.
TOTAL	315	303	12	

- **Département le plus carencé**

- Paris (91 m²)

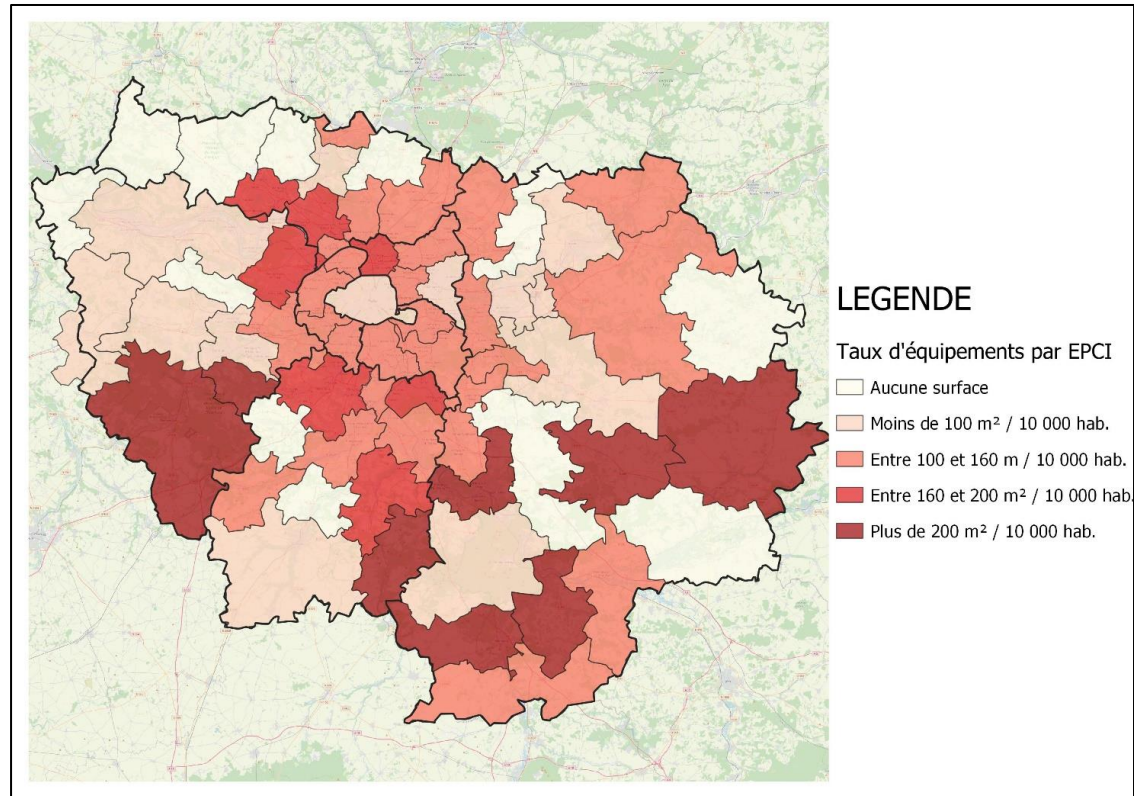
- **Département le mieux doté**

- Essonne (139 m²)



Comparaison par EPCI

- 12 EPCI sans aucune piscine
- 20% d'EPCI en situation de grande carence, soit moins de 100 m² / 10 000 habitants
- 50% d'EPCI entre 100 et 160 m²
- 25% d'EPCI ok avec la préconisation



Enjeux de développement du parc aquatique

- *Investir les zones très fortement carencées*
- *Apporter une solution spécifique aux « zones d'apprentissage prioritaire »*
- *Gérer l'après JO-2024 et les perspectives d'Héritage en Seine-Saint-Denis notamment*
- *Rénover un parc aquatique extrêmement vétuste*
- *Garantir une occupation associative pérenne dans les piscines (multiplication de modèles privés menaçant l'économie des clubs)*

